

PARCOURS DIPLÔMANT Titre professionnel

Bâtiment

Second-œuvre

Agent d'entretien du bâtiment

Réf. produit : 09640

Formacode : 22357

ROME : I1203

CPF : 246999

Titre professionnel

Agent d'entretien du bâtiment

Autres appellations emploi

agent de maintenance des bâtiments, agent de maintenance polyvalent, agent d'entretien polyvalent, ouvrier d'entretien polyvalent, ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments.

Le métier

L'agent d'entretien du bâtiment effectue des travaux d'entretien, de maintenance, d'aménagement et de restructuration de locaux qui relèvent de son champ de compétences et de responsabilités et qui ne justifient pas l'intervention d'une entreprise spécialisée. Il intervient le plus souvent dans des collectivités, dans des locaux de type lycée, maison de retraite, administration, centre de loisirs... au niveau de l'installation électrique domestique, de l'installation sanitaire, de l'isolation, de la peinture, des revêtements muraux et de sols... Il participe, à son niveau, à rendre les bâtiments moins consommateurs d'énergies. Il assure des fonctions de veille, de contrôle technique (surveillance en continu des installations), de diagnostic (repérage des dysfonctionnements : nature et degré de gravité) et de conseil (information de ses supérieurs pour toutes les actions à entreprendre). Il travaille, majoritairement à l'intérieur des bâtiments, seul(e) ou en équipe sous le contrôle d'un responsable, à partir de consignes ou d'après des plans. Les horaires sont réguliers mais des dépassements ou aménagements ponctuels sont possibles.

Aptitudes souhaitées

: bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents) ; habileté manuelle et gestuelle, capacités d'initiatives et de

responsabilités, qualités relationnelles.

Durée

8 mois environ (1 190 heures).

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Durée approximative en centre : 1015 heures

Pour qui ?

TOUT PUBLIC

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Objectifs

- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment : travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des

ouvrages en plâtre sec - travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés (7 semaines).

Module 2. Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique d'un bâtiment : travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée - travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment : travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire - travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire (6 semaines).

Module 4. Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment : travaux courants de peinture et de revêtements muraux - travaux courants de pose de revêtements de sols souples - travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : mettre en œuvre des matériaux combinant performance et faible impact environnemental ; optimiser la matière d'œuvre pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement ou leur recyclage ; utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Validation de la formation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent/e d'entretien du bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :
CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment = module 1

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment = module 2

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment = module 3

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Modalités de la formation

formation entièrement presentielle

Modalités de la formation

Présentiel

Méthodes pédagogiques

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé :

Alternance de :

- Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives
- Méthode interrogative
- Méthode applicative

Mises en pratique permanentes sur plateau technique

Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Kit Pédagogique
- Documents écrits
- Diaporama
- Supports "clé en main"
- Supports audio et visuels
- Outils multimédias

Moyens techniques

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards de bureautique et offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Accès à INTERNET (Haut débit/ADSL)
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur, écrans de projection...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié :

- reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels,
- conforme aux RC des TP et CQP, au niveau des équipements, de la sécurité,
- continuellement adapté aux évolutions technologiques et réglementaires.

Moyens d'encadrement

Equipe pédagogique :

- Directeur(trice) de centre,
- Manager de Formation,
- Assistant(e) Technique
- Formateur(trice)s expert(e)s, professionnel(le) du métier (5 ans d'expérience minimum), formé(e) à notre modèle pédagogique

Equipe recrutement accompagnement :

- Manager Conseil en Formation,
- Conseiller en Formation,
- Espace Ressources Emploi,
- Animatrice socioéducative

Equipe technique :

- Manager des Services et Moyens Généraux,
- Relais Informatique Région,
- Gardien,
- Agent d'accueil

Moyens de suivre l'exécution

Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargées à la journée par le stagiaire et un salarié de l'entreprise.

et/ou

Certificat d'assiduité pour la FOAD, établi sur la base d'indicateurs de réalisation du programme mensuel de travail.

Bilan intermédiaire et/ou de fin d'action.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

Moyens d'apprécier les résultats

Conformément aux exigences, afin d'améliorer nos prestations et fidéliser nos clients, nous renforçons nos dispositifs de mesure et d'amélioration continue par :

- la systématisation de bilans internes de fin de formation,
- le déploiement d'audits de conformité dans les centres,
- l'étendue d'enquêtes de satisfaction entreprises et bénéficiaires.

L'Observatoire National du placement des stagiaires suit de manière régulière le devenir professionnel des stagiaires à 6 mois.

Le Site enquêtes satisfaction stagiaire offre des états de restitution approfondis de la satisfaction stagiaire.

Le Contrôle de Gestion National analyse les résultats des examens.

La Direction Marketing analyse les résultats des enquêtes de satisfaction entreprises.

Ces 4 organes déterminent les axes de progression, les actions correctives, font éventuellement des préconisations et transmettent un état au service concerné à l'échelle locale, régionale, nationale et à la Direction Qualité Nationale.